

## Les reconversions professionnelles

### Déclaration du groupe des Associations

*« Le groupe des associations se félicite du projet d'avis qui ne vise pas seulement la réparation de situations de rupture, mais bien la globalité des situations professionnelles, inscrites dans un parcours de vie... »*

C'est ainsi que commençait la déclaration du groupe des associations sur le rapport portant sur « La sécurisation des parcours professionnels », présenté le 30 mai 2007 dans l'hémicycle du Palais d'Iéna par Mme Edith Arnoult-Brill, alors conseillère de notre groupe, présidente du Conseil national de la vie associative et Secrétaire générale de la Fédération des Auberges de Jeunesse.

Bien sûr, le groupe des associations fait ce rappel pour rendre hommage à cette grande figure du monde associatif qui fut aussi Vice-présidente du CESE et disparue il y a tout juste un an.

Ce rappel est aussi fait car le présent avis portant sur les reconversions professionnelles se doit d'être lié en grande partie à celui de 2007 notamment en ce qu'il appelait à « *une refondation des solidarités à long terme et plus directement une appropriation par le plus grand nombre de ses propres parcours personnels, professionnels et sociaux* » ou encore, lorsqu'il affirmait que « *la question ne se résume toutefois pas au seul dialogue social et ne peut se résumer à l'unique discussion entre partenaires sociaux. Elle déborde du cadre de l'entreprise et du monde du travail et concerne donc l'ensemble de la société et tous les acteurs de la société civile.* »

Les associations sont très investies dans les politiques de formation tout au long de la vie : elles œuvrent particulièrement sur les champs de l'orientation évoqués dans le présent avis, de l'insertion, de la réinsertion, de la certification et des compétences transverses auprès de citoyen.ne.s, jeunes et moins jeunes, souvent de niveau IV et infra et assurément à la croisée des chemins dans leurs parcours professionnels indissociables de leurs parcours de vie. Les réformes se succèdent en la matière, nos organismes de formation les traversent avec détermination pour accompagner les politiques publiques qui gagneront toujours à être davantage coconstruites avec les acteurs associatifs impliqués au plus près des considérations des citoyennes et des citoyens et de l'intérêt général

Le groupe des associations a voté en faveur de cet avis et tient à souligner son intérêt, en particulier, pour les recommandations 2, 3, 6, 7, 8, 9, 11, 12, 13 et 16.